

Paris, le 18 avril 2025

Communiqué de presse

Suicide de Yanis : la CIIVISE appelle à modifier la loi et à renforcer l'accompagnement des victimes

Aux parents et aux proches de Yanis, après sa disparition violente et tragique, la CIIVISE exprime tout son soutien et toute sa compassion. Elle est et sera toujours aux côtés des victimes pour se battre pour leurs droits.

Informers les victimes, une recommandation de la CIIVISE depuis 2023

En novembre 2023 déjà, la CIIVISE recommandait de rendre obligatoire et systématique l'information des victimes en cas de libération de leur agresseur. Lors de son colloque en octobre 2024, elle a souligné la nécessité de renforcer certaines dispositions du droit des victimes dans le code de procédure pénale. Le suicide de Yanis est un drame qui signe l'échec d'un système à protéger les victimes de violences sexuelles et illustre l'impact des décisions judiciaires sur les victimes. Il rappelle aussi que les processus d'information ne sont pas des « à côté » du parcours judiciaire, mais en font pleinement partie et méritent des circuits formalisés et sécurisés, respectueux des personnes, de leurs besoins et de leur sécurité psychique.

Modifier la loi et accompagner les victimes

Aujourd'hui, même si de nombreux magistrats informent les victimes de la libération de leur agresseur, ce n'est pas encore une obligation. C'est à la victime ou à son avocat d'en faire la demande lors de l'audience. Il faut inverser le processus et unifier les pratiques dans toutes les juridictions, comme cela se fait déjà pour les violences conjugales. La CIIVISE appelle donc à faire évoluer la loi pour rendre obligatoire et systématique l'information des victimes de violences sexuelles en cas de remise en liberté de leur agresseur.

Enfin, conformément aux engagements récents du gouvernement sur la garantie pour les victimes d'avoir accès à des soins spécialisés en psychotrauma, la CIIVISE demande qu'un calendrier, des objectifs chiffrés et des moyens dédiés soient assortis à cet objectif. L'accompagnement des personnes victimes est un objectif de santé publique autant que de justice.

Contacts presse

Alice Casagrande - Secrétaire générale de la CIIVISE - alice.casagrande@ciivise.fr
Marceau Beauvois – Chargé de communication – marceau.beauvois@sg.social.gouv.fr